



RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DU 5 OCTOBRE 2020

En raison de la hausse des cas de COVID-19 en Outaouais et afin de suivre les recommandations sanitaires du gouvernement. Le conseil municipal a tenu sa rencontre mensuelle en vidéoconférence et vous pouvez la visionner sur notre site internet.

Renouvellement de la résolution pour toucher les sommes d'argent dues ($\pm 350\,000\$$) dans le cadre de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

Désignation des officiers pour représenter la municipalité dans le cadre de la journée des ventes pour taxes le 15 octobre 2020 à St-André-Avellin.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement d'emprunt de 1.8M\$ pour les travaux prévus sur la montée Papineau dès le printemps 2021 (aide financière de 1M\$ dans ce dossier).

Au comité de gestion financière et ressources humaines, il a été discuté de la possible réduction du solde d'emprunt de 800 000\$ pour les travaux dans la montée Papineau en y appliquant le résiduel de $\pm 300\,000\$$ de la TECQ 2019-2023.

Au comité de sécurité publique, le comité a recommandé que le conseil ne nomme pas de fonctionnaires municipaux pour appliquer les règlements dédiés à la Sûreté du Québec. Le conseil a entériné cette recommandation.

Octroi d'un contrat de forage pour la recherche en eau pour l'ajout d'un 3^e puit à la station Fahey.

Demande d'aide financière pour la formation des pompiers par le biais de la MRC de Papineau.

Adoption majoritaire d'un projet de règlement pour permettre un changement de zonage dans le secteur de la rue Lalande afin d'y autoriser des habitations semi-détachés et/ou unifamiliale. Une période de consultation est en cours à ce sujet.

Au travaux publics, il a été question des travaux à venir : bloc sanitaire au terrain de balle, lignage de certains secteurs sur la Presqu'île et St-François, nivelage des accotements, acceptation finale des travaux effectués sur la rue Guindon et autres travaux pour le comité du cimetière.

Une autorisation de paiement de 90% (484 619,31\$) des sommes dues pour les travaux d'asphaltage de 2.5 km sur le chemin de la Grande Presqu'île a été donnée.

Voici, en gros, les décisions prises par les élu(e)s au conseil municipal du 5 octobre dernier.

Pour toutes questions : maire@villeplaisance.com